



Le 16 octobre, faisons entendre nos revendications !



Conditions de travail et de sécurité, ça ne peut plus durer !

La direction annonce tranquillement qu'elle financera des vigiles **là où des incidents se seront produits** mais elle refuse de prévenir en amont les allocataires des nouvelles règles de calcul concernant l'activité réduite. Et cela alors que la tension dans les agences est déjà très élevée : mécontentement des usagers, grilles informatiques qui compliquent notre travail, etc. Une solution est connue : il faut des embauches. Nous exigeons dans un premier temps 90 créations de postes en CDI sur la Lorraine : 45 sur l'indemnisation, 45 pour constituer des équipes mobiles de remplaçants.

Pour la classification, une seule solution : une rallonge de 5% !

5% de la masse salariale, c'est le "prix" courant d'une classification réalisée dans des conditions acceptables. En deçà, ce qui est donné à certains risque d'être retiré à d'autres. Or la direction générale met sur la table ... 1%, et encore si on est sages ! Ne ratons pas la classification. **Une classif c'est pour longtemps.** Allons chercher dès maintenant nos 5% !

Bassin de Nancy : garder des espaces spécialisés !

La fermeture annoncée de Nancy-Plaisance se traduirait, quoiqu'en dise la direction, par la disparition des espaces cadres, intermittents du spectacle, et créateurs d'entreprise. Une fois de plus, ce qui a été construit par les agents se trouverait laminé par la direction. La dispersion des cadres, intermittents et créateurs d'entreprise dans les autres portefeuilles du bassin viendrait alourdir et compliquer les tâches de l'ensemble des conseillers et augmenter le mécontentement des usagers.

La CGT Pôle Emploi Lorraine vous appelle le **16 octobre** à la **grève** et,

- à un **rassemblement du personnel à 9h30** devant les locaux du rond-point Marguerite de Lorraine à Nancy
- à **manifester** pour la défense de notre protection sociale à **13h30** Place de la République à Metz